

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 2^{ème} trimestre 2017 - n° 11

édito

J'ai le plaisir de vous transmettre un journal communal qui a mis ses habits de printemps !

Ce sont les enfants qui nous donnent le ton en ayant participé à de nombreuses activités créatives et festives sur le thème du carnaval et de Pâques, à la garderie, à l'école et pendant les TAP. Leurs mines réjouies, leurs créations colorées et leurs costumes apportent beaucoup de fraîcheur à ce magazine. Nous remercions leurs encadrants pour la qualité de leur travail.

Le Comité des Loisirs a organisé un grand rendez-vous pour une chasse aux œufs dans les jardins de la mairie le samedi de Pâques, et s'est réjoui de la nombreuse fréquentation des familles à cette manifestation.

15 jours plus tôt, il rassemblait petits et grands pour le traditionnel Parcours du Cœur par un bel après-midi ensoleillé.

Vous pourrez aussi découvrir dans ce journal la richesse de la vie de nos associations, et y retrouver les comptes rendus des activités du 1^{er} trimestre.

Ce début d'année a été, traditionnellement pour la municipalité, une période de préparation budgétaire. La bonne gestion de notre budget, avec des pratiques d'économies au niveau du fonctionnement et d'optimisation des ressources humaines, nous permet d'envisager sereinement les programmes d'investissements à planifier pour la commune. Notre adhésion à l'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers est également positive au niveau budgétaire communal, avec plus de services à la population.

Attendons maintenant pour les années à venir, les nouvelles mesures d'engagement de l'Etat auprès des communes. Nous sommes effectivement entre 2 tours des élections présidentielles, et en juin, nous voterons pour les législatives.

Le 18 mai, nous ouvrirons une Agence Postale Communale qui suppléera à la fermeture du Bureau de Poste. Elle sera exploitée par un agent de la mairie chaque matin du lundi au vendredi, pour assurer la continuité du service public qui risquait de disparaître tout simplement.

J'ai le plaisir de vous inviter à son inauguration le vendredi 19 mai à 18 h.

Et enfin, la dernière nouveauté pour renforcer le lien avec les habitants sera la mise en ligne au 15 mai d'un nouveau site internet de la commune, sur lequel vous pourrez trouver beaucoup d'informations pratiques, faire des inscriptions en ligne, poser des questions à la mairie et consulter l'importante galerie photos de tous les rendez-vous et activités locales.

Vous pourrez également noter les prochains rendez-vous estivaux dans la commune qui sont présentés dans ce journal. En espérant que vous serez nombreux à y participer, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Le Maire
Jacques RIVENET



SOMMAIRE

Festivités de Pâques et carnaval	02
La vie des assos	04
Vie Municipale	06
Etat civil	07
Permanences des élus	07
GRAND CALAIS Terre & Mers	10
Infos pratiques	12
Agenda	14
Clin d'œil	15
Connaissez-vous ?	16



Les animations aux TAP



Chandeleur
Vendredi 10 février, les animatrices des TAP ont gâté les enfants à l'occasion de la chandeleur. Petits et grands se sont retrouvés dans le hall de l'école maternelle... pour déguster des crêpes ! Les maternelles ont improvisé un défilé. Les primaires très applaudis par les plus grands ont fièrement portés leurs masques.

Pâques
Vendredi 7 avril, les animatrices des TAP ont prolongé le carnaval organisé par l'école. Durant cette quatrième période les ateliers se sont articulés autour de Pâques, avec la confection de poules, de lapins, de couronnes de Pâques. Les enfants ont garni de chocolat les créations réalisées lors de la garderie et des TAP pour les offrir à leur famille.



Pâques à la garderie



A la garderie, Claudie et Corinne ont proposé aux enfants la réalisation d'un poisson en volume. Après avoir gonflé leur ballon de baudruche, les enfants l'ont consolidé avec du papier du journal collé. Puis les artistes sont entrés en scène, ils ont sorti les pinceaux, les gommettes et divers accessoires pour animer leur création.

Chasse aux œufs avec le comité des loisirs



Samedi 15 avril, le Comité des Loisirs a accueilli les petits Attaquois dans le parc de la Mairie pour une chasse à l'œuf. Munis de leur panier ou de boîtes colorées fournies par le comité, plus de 90 enfants se sont élancés sur les parcours pour ramasser des bouchons. Après avoir rempli leur panier, les enfants ont échangé les bouchons contre un sachet d'œufs et de figurines au chocolat.

Carnaval à l'école

Vendredi 7 avril quelques heures avant les vacances, les écoliers ont revêtu leurs plus beaux costumes pour défiler dans les rues du village. Les petite et grande sections de maternelle ont quant à elles paradé avec le déguisement confectionné en classe. Après le défilé les enfants se sont amusés et se sont régalés avec les crêpes préparées par les parents d'élèves.





AIKI GOSHINDO

Le club d'Aiki Goshindo Attaquois a participé à un stage d'iaido (sabre), organisé à Saint-Omer par la ligue du Pas de Calais. Mickaël VAMPLUS, Eric et Coralie LASSALLE ont apprécié ce stage de haut niveau. Eric LASALLE rappelle que les cours sont ouverts tous les mardis de 19h30 à 21h au dojo situé au premier étage de la salle des sports. Pour tous renseignements : elassalle62@orange.fr



L'ACPG

Le dimanche 26 février, l'ACPG a tenu son assemblée générale au Relais des Attaques. L'assistance s'est recueillie suite aux décès des Mesdames Cécile WILLAUME et Madeleine WATRE. Jean-Noël GOURLAY, le président a remercié les Attaquois pour leur bon accueil lors de la vente de calendrier. Chaque année l'ACPG organise 4 cérémonies de commémoration et distribue des colis de Noël à ses adhérents.

LABC



Le club de basket a organisé son loto le dimanche 5 mars. 220 personnes avaient les yeux rivés sur leurs cartons car plusieurs beaux lots étaient en jeu dont un séjour de 4 jours dans le Gers. Le dimanche 2 avril, les U11 ont participé à un tournoi organisé par le LABC, l'équipe de Wimereux est montée sur la première marche du podium. Dimanche 9 Avril le club a organisé le tournoi de la Mie Câline Go qui a permis aux Attaquois de se qualifier pour la finale qui se déroulera à Saint-Jean-de Monts et de jouer contre des équipes de différentes régions.

USA FOOT



Le club de foot a organisé un tournoi de Futsal destiné aux joueurs U12 et U13. Ce tournoi a rassemblé 12 clubs issus des communes de Gravelines, Nielles-les-Bléquin, Vieille-Eglise, Coulogne, Oye-Plage, Calais SOC, Marck, Coquelles et Guînes. Les 120 footballeurs se sont rencontrés sur le terrain et autour des valeurs du football. Des médailles et des livres Panini Foot ont été remis à chaque joueur et une coupe aux trois finalistes, les équipes de Marck ont décroché la 1^{ère} et 3^e place, l'équipe de Coulogne s'est hissée en seconde position. L'arbitrage a été effectué par deux éducateurs ainsi que par Stan et Nolan deux joueurs U15. Jean-Paul VASSEUR le président remercie l'ensemble des bénévoles et les parents pour leur investissement ainsi que la municipalité pour le prêt de la salle. Lors des vacances de février, l'USA football a également organisé un stage.

TOUTES AU SPORT



L'association a proposé aux enfants un après-midi festif à l'occasion de Pâques. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 29 mars. Présidente Amandine MOSSION Vice-présidente Jennifer RENAUX Trésorière Céline LENGLET

Trésorière adjointe Vanessa SCHRIVE Secrétaire Lucie LHOTE Secrétaire adjointe Sarah THIRARD Le samedi 24 Juin à 19h, Toutes au sport présentera les disciplines qui seront au programme de la saison 2017/2018. Cette soirée est ouverte à tous.

LES ARCHERS DES ESTACHES

Dimanche de Pâques, quelques lapins de Pâques se sont invités sur le terrain de tir extérieur des Archers, l'occasion pour les tireurs de faire quelques cartons. Pour clôturer la saison, les Archers des Estaches organisent une pêche à la truite à Courtebourne le 17 Juin 2017. Cet été, le terrain extérieur sera accessible pour les tireurs qui le désirent. Pour tous renseignements : Jean BOUCLET tel 06 70 08 45 13.

LE CLUB DETENTE

Le Club Détente a organisé le 5 février son premier repas dansant de l'année. Les adhérents ont dansé tout l'après-midi au son de l'orchestre d'Olivier. Le prochain rendez-vous festif sera la Kermesse qui aura lieu le jeudi 25 mai. Tous les mardis, des cours de gymnastique sont dispensés : de 11h à 12h à la salle des sports, séance de gymnastique douce avec Elodie et de 14h45 à 15h15, séance de gymnastique tonique avec Ginette.



AVEC LE COMITE DES LOISIRS LE PARCOURS DU COEUR

Le parcours du cœur s'est déroulé le samedi 1^{er} avril, chaque année cette marche de solidarité pour les malades cardiaques rencontre un vif succès dans la commune. L'édition 2017 a rassemblé une soixantaine de participants, ils ont emprunté les deux parcours tracés par Michel DEWEZ, 5 kilomètres pour les marcheurs et 11 kilomètres pour les cyclistes. Parmi les participants il y avait des habitués, quelques nouveaux et de nombreux enfants. Estéban, Théo, Eve, Ilan et Lucas accompagnaient leurs parents, du haut de leurs 6 ou 7 ans ils savaient pertinemment pour quelle cause ils marchaient ! Munis de leur vélo ou leur trottinette, les enfants ont pris plaisir à parcourir les 5 kilomètres dans la campagne attaquoise. Après l'effort, le réconfort, les participants se sont retrouvés à la salle du Pré-Clocher autour d'une collation offerte par le comité des loisirs. Des documents faisant la promotion du sport et de l'alimentation équilibrée pour garder un cœur en pleine forme étaient distribués.



Compte rendu du conseil municipal du 2 février 2017

Absents excusés : Messieurs Jean BOUCLET (pouvoir à Jacques RIVENET), Jean-Paul VASSEUR (pouvoir à Eliane KRASINSKI).

1. Finance

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2017, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses suivantes : remplacement du système incendie de la salle de sport et polyvalente pour 15 032,56 € et isolation acoustique de la salle de restauration du foyer pour 8 835,00 €.

Adopté à l'unanimité.

2. Affaires scolaires

Les règlements des TAP et de la Cantine ont été validés en conseil municipal du 28 juin 2016. Comme évoqué en Commission Scolaire du 23 janvier 2017, quelques points doivent être ajoutés à ces règlements.

> TAP : Ajout d'un article concernant les impayés « Face aux difficultés générées par les impayés, il a été décidé qu'après une période d'impayés, et ce jusqu'à apurement de la dette, la fréquentation aux activités périscolaires ne pourra plus être envisagée pour les enfants concernés ».

> CANTINE : Ajout d'un article concernant la prise en charge des enfants « La prise en charge s'effectue à la fin de la classe le matin à 12h jusqu'à la reprise l'après-midi. Le midi à 12h, les agents communaux prennent en charge les enfants dans les classes. A 13h50, ils les confieront aux enseignants chargés de la surveillance de la cour de l'école. Toute sortie en dehors de ce cadre nécessitera une autorisation écrite préalable des parents, validée par la municipalité. Toute personne venant chercher un enfant pendant le temps de la cantine sans être munie de cette autorisation se verra refuser la sortie de l'enfant ».

Adopté à l'unanimité.

3. Patrimoine

Le bâtiment de l'ancienne mairie a nécessité d'importants travaux d'isolation thermique et d'optimisation du système de chauffage. Il accueille la médiathèque et des associations. Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a mis en place un appel à projet intitulé « Territoire à énergie positive en faveur de la croissance verte » pour accompagner les collectivités notamment dans la réduction de la consommation d'énergie. Le Maire est autorisé à participer à cet appel à projet pour un budget prévisionnel de 35 000 €, couvert à 80% par des subventions. Les travaux envisagés sont les suivants :

> Remplacement des fenêtres bois, simple vitrage par des fenêtres en PCV double vitrage avec pose de volet roulant côté rue.
> Rénovation du système de chauffage en modifiant les pompes d'alimentation de la chaudière et les thermostats.

Adopté à l'unanimité

4. L'intercommunalité

La commune ayant intégré GRAND CALAIS Terres & Mers, il convient de procéder à la désignation de 2 représentants (1 titulaire - 1 suppléant) au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Nadine DENIELE est désignée titulaire et Jacques RIVENET suppléant.

16 Voix POUR et 3 Abstentions

Le conseil décide d'émettre un avis favorable à l'intégration de la commune d'Escalles à l'intercommunalité Grand Calais Terres & Mers.

15 Voix POUR et 4 Abstentions

5. Questions diverses

La troupe de théâtre amateur les Piplettes a sollicité une mise à disposition de la salle polyvalente le 25 mars au soir afin d'organiser un repas spectacle.

Avis favorable à l'unanimité.

Compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2017

Absente excusée : Valérie DEWEZ (pouvoir à Jacques RIVENET).

1. Finances

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2016.

a - Le compte administratif

Fonctionnement

- Dépenses 2 282 703,82 €
- Recettes 2 373 253,10 €
- Excédent de clôture + 90 549,28 €

Investissement

- Dépenses 401 061,92 €
- Recettes 1 196 649,53 €
- Reste à réaliser 13 895,02 €

L'excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes s'élève à 347 632,36 €. Il est affecté de façon suivante : 260 382,22 € en investissement et 85 250,14 € en fonctionnement.

b - Le compte de gestion, compte administratif du lotissement

Le budget lotissement n'a enregistré aucune opération en 2016.

c - Budget Primitif 2017 de la commune

Le budget a été présenté et validé en commission des finances le 30 mars 2017. Il s'équilibre en fonctionnement à 1 847 797,14 € et en investissement 1 151 075,58 €.

d - Budget Primitif 2017 du lotissement

Fonctionnement

- Dépenses 619 590,09 €
- Recettes 824 129,09 €

Investissement

- Dépenses 545 954,09 €
- Recettes 545 954,09 €

e - Les taux communaux des impôts reste stables

- Taxe d'habitation 18,82 %
- Taxe sur le foncier bâti 15,88 %
- Taxe sur le foncier non bâti 40,11 %

f - Lissage des taux intercommunaux

La commune ayant rejoint GRAND CALAIS Terres & Mers au 1^{er} janvier 2017, les taux

appliqués à l'EPCI peuvent être appliqués de manière progressive. Le conseil communautaire a voté le principe d'un lissage progressif des taux des taxes sur 6 ans. L'augmentation de ces parts est à mettre en perspective avec la baisse de TEOM, dont le taux baissera sur les 5 prochaines années de 17,46% à 10,75%. (15 voix POUR - 4 Abstentions)

GRAND CALAIS Terres & Mers a délibéré en faveur d'un lissage progressif du taux de la Contribution Foncière des Entreprises sur 12 ans. Le taux 2016 était de 23,15%, le taux appliqué sur le territoire sera de 30,75% dans 12 ans. (17 voix POUR - 1 Abstention)

g - Subventions accordées

- Comité des loisirs 4 000€
- Union Sportive Attaquoise 4 000€
- LABC 2 800€
- Club Détente 350€
- AACPG 200€
- Les Gazelles 490€
- Aiki Goshindo 400€
- Les Archers des Estaches 700€

- Les Quinqu'Attaquois & Co 300€
- Sport pour Tous 200€
- Toutes au sport 400€
- Association du Pont d'Ardres 200€
- Coopérative scolaire 760€
- CCAS 15 500€

h - Indemnités des élus

Suite au décret 2017-85 du 27 janvier 2017, l'indice de base pour l'indemnité du Maire et des adjoints a progressé, il est de 1022. (16 voix POUR - 4 Abstentions)

i - Participation aux collèges

La subvention aux collèges est fixée à 12€ par enfant habitant la commune.

2. Personnel

Le tableau des effectifs a été actualisé.

3. Culture

Les tarifs d'adhésion à la médiathèque ont été actualisés.

4. Affaires scolaires

• Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a lancé l'opération « 10 000 Coins nature dans les écoles et collèges ». Le montant maximal de l'aide financière sera de 500€. La commune souhaite bénéficier de cette aide et mettre en place un carré potager.

5. Patrimoine

• L'USA a un partenariat avec l'université du Littoral et de la Côte d'Opale et son département STAPS pour les disciplines de Beach Soccer. Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec l'ULCO pour

l'utilisation du terrain de Beach Soccer, des vestiaires, de la salle de sport et de la salle polyvalente (salle de cours). (17 voix POUR - 2 voix CONTRE)

• Reprise dans le domaine public de la parcelle cadastrée AC n°325 rue de l'Espérance.

6. Intercommunalité

Suite à l'intégration de la commune d'Escalles à GRAND CALAIS Terres & Mers. Une redéfinition et la répartition des sièges de conseiller communautaire ont été redéfinis. L'accord local fixe le nombre de sièges à 54 : Calais 27, Coquelles 2, Coulogne 5, Escalles 1, Frethun 1, Hames-Boucres 1, Les Attaques 2, Marck en Calais 10, Nielles les Calais 1, Sangatte 4.

Résultats du 1^{er} premier tour de l'élection présidentielle dans la commune

	Nombre de d'inscrits	Nombre de votants	Nuls et blancs	Total suffrages exprimés	N. DUPONT-AIGNAN	Marine LE PEN	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Nathalie ARTHAUD	Philippe POUTOU	Jacques CHEMINADE	Jean LASSALLE	Jean-Luc MELANCHON	François ASSELINEAU	François FILLON
Bureau 1 Mairie	1156	954	21	933	55	296	165	44	13	11	0	10	164	4	171
Bureau 2 Pont d'Ardres	260	215	4	211	11	82	39	9	2	4	0	0	44	1	19
Total	1416	1169	25	1144	66	378	204	53	15	15	0	10	208	5	190

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTES

- M^{me} Marie-Françoise TURPIN, née NAGOT, décédée le 31 janvier 2017
- M. Bernard HOCHART, décédé le 2 février 2017
- M. Alfred NORMAND, décédé le 25 février 2017
- M. Désiré LEVRAY, décédé le 27 février 2017
- M. Elysée GOUDAL, décédé le 2 mars 2017

EST ARRIVÉ AU MONDE

- Sacha HUMEZ, né le 13 avril 2017, fils de Jimmy HUMEZ et de Sandrine LAMARRE



PARRAINAGE CIVIL

Yoan et Alexandra GELE ont donné à leur fils Liam pour parrain et marraine Christopher PETITPAS et Marie FLAHAUT, le 25 février 2017.

PERMANENCES DES ÉLUS

Les permanences se déroulent le samedi de 10h à 12h (à Pont d'Ardres, dans les locaux de l'ancienne école) ou à la mairie.

13/05/17
10/06/17
01/07/17

Mairie
Pont d'Ardres
Mairie

15/07/17
29/07/17

Pont d'Ardres
Mairie

La Poste donne du cachet à votre commune.

A partir du jeudi 18 mai, retrouvez nos services essentiels à La Poste Agence Communale.

Nouveau : connectez-vous!



Avec la tablette numérique de votre Agence Communale, consultez gratuitement les sites de La Poste, La Banque Postale, La Poste Mobile, et les Services Publics (Allocations familiales, Assurance maladie, Pôle emploi, MSA, etc ...)



LA POSTE AGENCE COMMUNALE



COURRIER
- Dépêcher et retirer vos lettres (y compris recommandées)
- Acheter des enveloppes
- Prêt à poster



BEAUX TIMBRES
- Acheter des cartes de timbres



COLIS
- Dépêcher et retirer vos colis
- Acheter des emballages Colissimo



PRESTATIONS FINANCIÈRES
- Retrait et versement d'espèces sur CCP ou compte épargne
- Ouverture de compte de 200€ par période de 7 jours
- Dépôt de chèques sur CCP ou compte épargne
- Emission et paiement de mandat cash dans la limite de 200€ par opération

La Poste Agence Communale
389 route d'Andres
62730 Les Attaques
du lundi au vendredi
de 9h à 12h

Le secret bancaire sera préservé : les Agents communaux n'auront en aucun cas accès aux détails et à la position de vos comptes et livrets.

DÉVELOPPONS LA CONFIANCE



AGENCE POSTALE

Le service postal de la commune était menacé de fermeture, la municipalité a donc décidé de créer une agence postale communale.

Cette agence ouvrira ses portes le jeudi 18 mai et sera ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Ce sont les agents communaux formés par la poste qui assureront le service.

L'agence postale communale vous permettra d'envoyer des lettres et colis en France et dans le monde, d'acheter des forfaits mobiles, d'effectuer des retraits (350 euros maximum par semaine) ou des dépôts en espèces et chèques.

L'agence postale communale deviendra par la même occasion une mini maison de services publics, une tablette numérique sera mise à votre disposition pour effectuer leurs démarches administratives.

L'agence postale communale sera inaugurée le vendredi 19 mai à 18h.

LA COMMUNE INSTALLE UN JARDIN PÉDAGOGIQUE

Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a lancé l'opération « 10 000 Coins Nature dans les écoles et collèges ». Sa conception consiste en la mise en place et la gestion d'un coin nature au sein d'une école, offrant de multiples supports pédagogiques pour apprendre le respect de la biodiversité et du vivant sous ses différentes formes.

La commune a souscrit à ce projet, un carré potager est en cours de création avec l'aménagement de bacs et l'adduction de terre. Des semences et des outils de jardinage seront mis à la disposition des enfants. Il est évident que ce jardin pédagogique servira à l'école et aux TAP.



Le service technique prépare le terrain pour installer les carrés potagers

MEDIATHEQUE

La médiathèque propose plus de 3 000 ouvrages et fait régulièrement l'acquisition de nouveautés.

Les bénévoles de la médiathèque interviennent chaque mardi aux TAP et accueillent les enfants qui fréquentent la crèche POM d'API. Un partenariat se met en place avec l'école Robert DOISNEAU, les enfants viendront régulièrement emprunter un livre.

A l'occasion du centième anniversaire de la guerre 14-18, des animations seront proposées du 11 Novembre 2017 au 11 Novembre 2018. Si vous êtes en possession de documents, de photographies, de lettres, d'objets... ayant appartenu à des soldats, Lucienne FONT CASAS vous sollicite pour que vous les prêtiez afin d'alimenter une exposition

Contact : lesattaques_adjoint_social_culture@orange.fr
D'autres projets verront le jour comme des matinées jeux, des présentations d'auteurs « Café Polar », animation « Menons l'enquête », brocante aux livres.

Horaires

Lundi et samedi 10h à 12h - Mardi 17h à 19h - Vendredi 16h45 à 18h45



Horaires d'été

Du 17 juillet au 2 septembre, la médiathèque sera ouverte le mardi de 17h à 19h.

Reprise des horaires classique dès le lundi 4 septembre.

Nouveaux tarifs	Habitants Les Attaques et GRAND CALAIS Terres & Mers	Extérieurs
Enfants jusqu'à 18 ans	Gratuit	5 €
Etudiants	Gratuit	5 €
Adultes	5 €	10 €

OFFRE D'EMPLOI

La commune a mis en ligne une offre sur Pôle Emploi : Un contrat CUI-CAE de 20 heures semaine, d'une durée d'un an, pour un poste d'agent polyvalent au service technique. Les Attaquois intéressés peuvent se rapprocher de Pôle Emploi pour candidater. Date limite des candidatures à transmettre à Pôle Emploi avant le 12 Mai 2017.

TRAVAUX SUR LA FRICHE CUNO A PONT D'ARDRES

La société 3M entreprend des travaux de remise en état du terrain après dépollution sur la friche industrielle de l'ancien site CUNO à Pont d'Ardres. Les travaux ont débuté le lundi 24 avril pour une durée de 7 semaines. Ils entraîneront des mouvements de camions sur cette portion du Contre Halage. La société GRSvaltech assurera la sécurité et le balisage cependant, restez vigilant si vous circulez sur cet axe.

SITE INTERNET

Le nouveau site Internet de la commune sera en ligne dès le lundi 15 mai.

LE THÈME DE DISNEY DANS LES ATELIERS DES TAP



La quatrième période des TAP s'est articulée autour du thème de Disney. Lors des ateliers, les petits créateurs ont fabriqué des puzzles, des dominos et des mémos à l'effigie des héros de Disney mais aussi des ballons en laine... Les apprentis cuisiniers ont préparé des oreilles de Mickey, les sportifs réalisés des parcours cyclistes... Les bénévoles de la médiathèque et des Gazelles sont également intervenus.

POM D'API, UN ÉQUIPEMENT HQE



Les enfants évoluent dans un cadre ludique de 475m². On les emmène régulièrement à la médiathèque municipale.

Géré depuis le 1^{er} janvier par GRAND CALAIS Terres & mers, le multi-accueil POM d'API situé Chemin du Contre Halage dans notre commune est un lieu de vie destiné aux enfants âgés de 10 semaines jusqu'au mois précédant les 4 ans de l'enfant. POM d'API accueille également le Relais d'Assistants Maternelles.

Les enfants évoluent dans un cadre ludique de 475m² de haute qualité environnementale. Le bâtiment vert pomme est d'architecture moderne, les espaces intérieurs sont lumineux grâce à d'immenses baies vitrées, il comprend un lieu de vie avec un espace repas, deux dortoirs, un espace sanitaire, des rangements. Le RAM est constitué d'une salle polyvalente, d'un espace sanitaire et rangement. Ces lieux s'articulent autour du hall d'accueil, des sanitaires publics, du bureau, d'un patio extérieur. Le multi-accueil POM d'API est également doté d'un parking, une terrasse, un jardin et un carré potager.

POM d'API est dirigé depuis le 1^{er} janvier par Déborah GUETTET. Les enfants sont encadrés par 3 auxiliaires puéricultrices, 2 personnes titulaires du CAP petite enfance et par Déborah GUETTET, éducatrice de jeunes enfants. L'accueil des stagiaires est limité aux 16 ans et plus préparant un diplôme dans le domaine de la petite enfance.

POM d'API a une capacité d'accueil de 15 enfants, les parents peuvent souscrire à un contrat à heures fixes, à heures variées (pour les parents postés) ou à un contrat pour une fréquentation occasionnelle. Les places sont réservées prioritairement aux Attaquois et aux habitants du territoire de GRAND CALAIS Terres & Mers.

Le personnel propose des animations motrices et cognitives adaptées à l'âge des enfants. Le recyclage est favorisé pour les ateliers manuels. Les thèmes des ateliers sont proposés en fonction du calendrier. Un carré potager permet aux enfants de jardiner, en général ils dégustent leurs récoltes sur place (courgettes, courges...). Les enfants bénéficient de produits de qualité comme des couches lavables, des produits d'hygiène bio, des repas bio...

Les horaires : Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Période de fermeture : La semaine entre Noël et Nouvel An - 3 semaines l'été en juillet ou en Août (alterné avec POM de REINETTE à Frethun afin de maintenir un service aux familles)

POM D'API

1980 Chemin du Contre Halage
62730 LES ATTAQUES
Tel : 03 21 82 00 05
pomdapi.lesattaques@gmail.com

Pas de POM d'API sans POM de REINETTE !

La structure jumelle de POM d'API est située allée des Charmes sur la commune de Frethun, elle est baptisée POM de REINETTE.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES ATTAQUOISES

Marie-Odile BLOUME
2670 rue du Contre Halage
03 21 82 33 85 ou 06 07 51 27 51

Fanny BUDZIAK
2941 rue du Halage
06 21 56 80 99

Maguy CUGNY
947 Route Nationale
03 21 35 54 78

Françoise DEMARET
309 rue du Domaine des Muscaris
06 35 22 02 29

Brigitte GOURLAY
3576 rue du Contre Halage
03 21 82 64 87

Sylvianne LANNOY
3313 chemin de Halage
03 21 82 38 69

Stéphanie LAY
590 route d'Andres
03 21 35 83 80 ou 06 28 15 21 72

Sylvie MASSON
31 allée des Jonquilles
03 21 97 67 81

Nancy MEQUIGNON
2650 rue du Contre Halage
03 21 36 64 19 ou 06 37 29 81 80

Catherine PORQUET
60 impasse de l'Espérance
03 21 82 92 53

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Marie WUYTS est la coordinatrice du Relais d'Assistants Maternelles, basé à Coulogne. Une fois par mois, Marie WUYTS propose une activité commune aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et à la crèche POM d'API. Ces activités se déclinent autour de parcours de motricité, de jeux d'eau... C'est l'occasion pour les assistantes maternelles de proposer aux enfants qu'elles gardent des jeux impossibles à mettre en place chez elles et d'échanger sur les pratiques et les différentes façons de travailler.

Le RAM organise également à la crèche POM d'API, une ou deux fois par mois des ateliers destinés

aux assistantes maternelles et aux parents.

Les assistantes maternelles sont invitées à s'inscrire aux ateliers soit par téléphone au 06 70 22 59 40 soit par mail ram.ccsoc.coulogne@wanadoo.fr en précisant les coordonnées, le nombre et l'âge des enfants.

Marie WUYTS assure une permanence au Multi-Accueil POM d'API chaque lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Un concours pour baptiser le RAM : Marie WUYTS a mis en place un concours destiné aux assistantes maternelles dans le but de trouver un nom pour baptiser le RAM.



CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs du printemps a fonctionné du lundi 10 au vendredi 21 avril, il a accueilli 72 enfants. Les enfants ont fait du poney, du char à voile, du mini-golf... sont allés au bois de Guînes, au cinéma... Des activités sportives et ludiques ont été mises en place lors des inter-centres sur le thème de pâques et « Le meilleur centre ».

Le Centre de Loisirs fonctionnera pendant les vacances d'été, du lundi 10 juillet au vendredi 18 août de 9h à 17h.

Inscriptions : Permanence à la mairie le mercredi 17 mai de 16h30 à 18 h.

En dehors de la permanence dans la commune, s'adresser à l'Hôtel Communautaire - 76 Boulevard Gambetta à Calais - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Clôture des inscriptions : Lundi 29 mai

COLLECTE DES DECHETS

Pour toutes les questions relatives au ramassage des ordures ménagères, contacter directement le secrétariat de la collecte des déchets au 03 21 46 66 28.



ECOLE D'ART DU CALAISIS

Inscriptions aux cours et ateliers enfants/adultes à partir du samedi 3 juin 2017. L'école d'art du Calaisis est ouverte à tous les publics, quel que soit le niveau artistique ou l'âge. L'école propose des parcours pédagogiques, aux enfants à partir de 4 ans ainsi qu'aux adultes, où sont abordés de multiples pratiques artistiques, de l'atelier d'éveil à l'exposition et la médiation en passant par l'histoire de l'art, la culture générale ainsi que les différents ateliers de techniques de représentation et d'expression : dessin, gravure, peinture, sculpture, textile, photos...

Tarifs et renseignements : 03 21 19 56 60

INSCRIPTIONS POUR LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

L'inscription à l'école de musique est ouverte aux enfants ayant 3 ans avant septembre 2017.

L'inscription à la danse classique est ouverte aux enfants nés à partir de 2010.

Inscriptions :

- Site de CALAIS, 43 rue du 11 Novembre Calais : le vendredi 30 juin et le lundi 3 juillet 2017 de 9h00 à 17h30.

- Site de Sangatte-Coquelles rue du Docteur Drujon à Blériot : le vendredi 30 juin et le lundi 3 juillet 2017 de 14h00 à 17h30.

- Site de Marck bâtiment dans l'enceinte du Stade municipal : le vendredi 30 juin et le lundi 3 juillet 2017 de 14h00 à 17h30.

Plus d'infos sur : <http://www.conservatoire-calaisis.fr/>

MODALITÉS DU VOTE PAR PROCURATION

Rappel : la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter. N'oubliez pas de le prévoir.

Vous êtes absent lors d'un scrutin ? Vous avez la possibilité de voter par procuration.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant.

Le mandant doit se présenter dans un commissariat de police, une gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Le formulaire est à remplir sur place. Vous avez la possibilité de compléter cet imprimé (Cerfa n°14952*01) sur internet puis de l'imprimer avant de vous rendre aux autorités compétentes.

Si l'état de santé du mandant l'empêche de se déplacer, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Le mandataire ne reçoit aucun document, c'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Même si vous avez donné procuration, vous pouvez voter en personne à condition de vous présenter au bureau de vote avant votre mandataire. Si vous vous présentez après, vous ne pouvez plus voter en personne.

Gendarmerie - Boulevard Delannoy - 62340 Guînes

Dimanche 7 mai : 2^{ème} tour de l'élection Présidentielle (bureaux ouverts de 8h à 19h)

Dimanche 11 juin : 1^{er} tour des élections législatives (bureaux ouverts de 8h à 18h)

Dimanche 18 juin : 2^{ème} tour des élections législatives (bureaux ouverts de 8h à 18h)



INSCRIPTION SCOLAIRE

Pensez à inscrire vos enfants pour la rentrée scolaire de 2017. Pour cela il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile et de compléter en mairie une fiche d'inscription. Les services périscolaires auxquels vous pouvez également inscrire vos enfants : garderie, cantine et TAP.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Le ministère de l'intérieur a engagé une réforme destinée à sécuriser l'instruction des demandes de Cartes Nationales d'Identité en alignant leur modalité de délivrance sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Depuis le 14 mars 2017, les usagers ne déposent plus leur demande de Carte Nationale d'Identité auprès de leur mairie de domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée (notamment de votre lieu de travail) d'un dispositif spécifique numérisé permettant de collecter les empreintes.

Les CNI seront délivrées dans la commune d'enregistrement.

La mairie de Calais vous accueille :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 sans rendez-vous et le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous. Le service population conseille aux usagers de se présenter le plus tôt possible à partir de 8h et 13h30 et de prévoir du temps. Attention, les personnes arrivant en milieu ou en fin de matinée ne sont pas assurées d'être reçues. Des rendez-vous seront mis en place en septembre.

ATTENTION : Vous êtes invité à effectuer une pré-demande sur internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Cette pré-demande est importante, c'est un gain de temps pour vous et pour l'administration. Pour effectuer cette pré-demande vous devez impérativement avoir une adresse mail personnelle.



NOUVEAU ! LE RECENSEMENT DES JEUNES AVEC APPLICATION SUR MOBILE

Tous les garçons et filles nés entre le 1^{er} janvier et 30 mars 2001, sont invités à passer en mairie pour effectuer leur recensement militaire, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile.

Une application mobile pour la Journée Défense et Citoyenneté est téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android. L'application propose de nombreuses fonctionnalités, les jeunes convoqués peuvent désormais géo-localiser sur leur site de JCD via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet, retrouver toutes les informations pratiques sur la JCD et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme...), prendre contact avec le centre de service nationale dont ils relèvent (changement de date de convocation, situation de handicap...), obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique...

Centre du Service nationale de Lille : 03 59 00 43 00 - csn-lille.jdc.fct@intradef.gouv.fr - www.defense.gouv.fr/jdc

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'état a rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagnés d'un titulaire l'autorité parentale. L'autorisation de sortie de territoire prend la forme d'un formulaire CERFA (15646*01), il est à signer par un seul titulaire de l'autorité parentale, elle devra être accompagnée d'une copie du titre d'identité du signataire. Le mineur devra avoir en sa possession l'original de ce document pour être autorisé à quitter le territoire.

Attention : il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture. Le formulaire est disponible sur service-public.fr

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Vous partez en vacances ? N'hésitez pas à signaler à la brigade de gendarmerie de Guînes votre départ. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour et de nuit, en semaine et week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir : N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux ; ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres Ayez recours à une personne de confiance pour relever le courrier, publicités... Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

Avant votre départ : Fermez correctement fenêtres et volets ; vérifiez le bon état de vos serrures et verrous ; il est important de « faire vivre » votre logement, un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type minuteur peut permettre d'allumer certaines lampes. Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.



COORDONNÉES DE LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Pour vos demandes d'actes de baptême et de célébrations contactez la paroisse de Saint-François d'Assise au 03 21 96 08 75.

LE DEFENSEUR DES DROITS

Le défenseur des droits est chargé de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité (les droits de l'enfant, respect de la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité, police, gendarmerie... lutte contre les discriminations...)

Le défenseur oriente et informe le demandeur quand sa demande n'est pas recevable.

Les coordonnées de votre délégué :

Maison de la Justice et du Droit - rue Caillette Calais 03 21 97 09 27

Maison de la Famille - rue Antoine Bourdel Calais 03 21 97 60 73 - guylain.dhalleine@defenseurdesdroits.fr

LE CHEQUE ENERGIE

Avant sa généralisation, le chèque énergie a été expérimenté depuis 2016 dans 4 départements : l'Ardèche, l'Aveyron, les Côtes d'Armor et le Pas-de-Calais.

Pour bénéficier du chèque énergie, vous n'avez aucune démarche à effectuer c'est l'administration fiscale qui établit la liste des bénéficiaires en fonction du revenu fiscal et de la composition familiale.

Pour vérifier votre éligibilité connectez-vous sur chequeenergie.gouv.fr

Vous êtes bénéficiaire et vous avez besoin d'aide ? Appelez le 0 805 204 805 du lundi au vendredi de 8h à 20h.

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes en situation de handicap reconnu ou inapte au travail ? Pensez à vous inscrire sur le registre canicule de la commune !

L'inscription doit être faite par la personne concernée ou par écrit par un tiers (parent, voisin, médecin...)

Lorsque le plan alerte canicule est lancé par la Préfecture, les personnes inscrites sur le registre recevront une documentation sur les comportements à adopter lors d'une canicule.

L'inscription se fait durant les horaires d'ouverture de la mairie.

A NE PAS MANQUER !**CONCOURS
DES MAISONS FLEURIES**

Le Comité des Loisirs organise le traditionnel concours des maisons fleuries. Pensez à vous inscrire pour cette nouvelle édition ! Les fiches d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie à partir du lundi 1^{er} juin et à déposer jusqu'au vendredi 7 juillet. Le jury passera le samedi 15 juillet pour noter vos réalisations.

PROGRAMME DE LA DUCASSE

Le Comité des loisirs organise le samedi 8 et le dimanche 9 juillet la traditionnelle ducasse.

Du samedi au lundi, présence des forains sur la place de la République

Samedi

15h Concours de pétanque - Terrain de Sport - inscription à 14h30
20h Spectacle Absolutely ABBA par la troupe des Insolites

23h Feu d'artifice (offre la par commune)

Dimanche

Assemblée Générale des Quinqu'Attaquois
Tir à la carabine

Lundi

de 15h à 16h30 Distribution de ticket de manège aux enfants de la commune âgés de 1 an à 14 ans.

**LES BRADERIES
DANS LA COMMUNE**

Le club de foot a ouvert la saison des braderies Attaquoises le dimanche 30 avril. Trois autres braderies feront le bonheur des chineurs :

Dimanche 2 juillet, rendez-vous dans le quartier des Gardenias de 7h à 19h pour la braderie du LABC.

Dimanche 16 juillet braderie au Pont d'Ardres de 7h à 18h avec l'Association du Pont d'Ardres. Inscription à partir du samedi 1^{er} juillet au café du Pont d'Ardres et de préférence le week-end.

Dimanche 20 août de 8h à 18h c'est la 26^e édition de la braderie du Centre avec le Comité des Loisirs.

Inscription pour les Attaquois le vendredi 28 juillet de 16h à 18h et samedi 29 de 10h à 12h en mairie.

Inscription pour les extérieurs chez Denis Wairy, Relais des Attaques, les mercredis 2, 9 et 16 août de 16h à 18h30 ; les samedis 5 et 12 août de 10h à 12h.

MAI

Lundi 8 à 11h45 : Commémoration au Monument aux Morts

Lundi 8 à 12h : Médaillés du travail Salle polyvalente

Samedi 13 : Toutes au Sport - Loto à la Salle Polyvalente

Vendredi 19 mai : Fête des voisins

Jeudi 25 : Club Détente - Kermesse

JUIN

Jeudi 1^{er} au dimanche 5 : LABC - Tournoi de basket

Samedi 3 : EMMAUS - Brocante solidaire de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi 7 : Repas des aînés de la commune (sur invitation)

Dimanche 11 : EMMAUS - Grande vente solidaire de 10h à 18h (restauration)

Dimanche 18 à 12h : ACPG Appel du 18 juin au Monument aux Morts

Samedi 17 juin : LABC - Rendez-vous musical à la Salle de Sport

Samedi 24 juin à 19h : Toutes au Sport à la Salle de Sport - Soirée de clôture de saison et présentation des disciplines pour la saison 2017/2018

Samedi 17 juin : LABC - Rendez-vous musical à la Salle de Sport

Samedi 24 juin à 19h : Toutes au Sport à la Salle de Sport - Soirée de clôture de saison et présentation des disciplines pour la saison 2017/2018

JUILLET

Samedi 1^{er} : Kermesse de l'Ecole

Dimanche 2 : LABC - Brocante quartier des Gardénias

Samedi 8 & dimanche 9 : Comité des Loisirs - Ducasse

Samedi 15 : Passage du jury des maisons fleuries

Dimanche 16 : Braderie de l'association du Pont d'Ardres

Passage du jury des maisons fleuries

AOÛT

Dimanche 20 : Comité des Loisirs - Brocante du centre

Dimanche 20 : Les Gazelles - Portes ouvertes

SEPTEMBRE

Dimanche 17 : LABC - Tournoi à la Salle de Sport

Dimanche 24 : Les Archers des Estaches - Tir du Roy

OCTOBRE

Samedi 7 : Don du sang dans le hall de l'école au matin

Dimanche 8 à 16h : Comité des Loisirs - Après-midi théâtral avec la Compagnie Bric & de Broc « Saint Nicolas de la Bouze »

Samedi 14 : Comité des Loisirs - Remise des prix concours des maisons fleuries au Pré-Clocher

Jeudi 19 à 19h : Toutes au Sport - Octobre Rose à la Salle Polyvalente

NOVEMBRE

Vendredi 10 : LABC - Tournoi 3/3 au Complexe Sportif

Samedi 11 : LABC - Tournoi Baby Basket au Complexe Sportif

Samedi 11 à 11h45 : Commémoration au Monument aux Morts

Samedi 11 à 12h : Médaillés du travail

DÉCEMBRE

Samedi 2 : Association du Pont d'Ardres et Comité des loisirs - Saint-Nicolas à Pont d'Ardres et à la Salle Polyvalente

Jeudi 21 : Association parents d'Elèves - marché de Noël dans le Hall de la Maternelle

UN JOUR, UNE FLEUR

Situé à côté de la boulangerie et à proximité de la place de la République, au 67 route d'Andres, le magasin de fleurs a ré-ouvert ses portes le 22 mars avec une jolie enseigne d'enseigne « Un jour, une fleur ». Educateur spécialisé de formation, Etienne DARCHEVILLE a souhaité donner un tournant à sa carrière en se consacrant aux fleurs, sa passion. « J'avais envie de me lancer un nouveau défi, car le bonheur n'est pas forcément dans la stabilité, j'avais besoin d'autre chose, de vivre de ma passion et de développer mon côté créatif »

Si l'idée de devenir fleuriste germait depuis quelque temps, il manquait l'essentiel, le local... C'est le hasard qui a guidé Etienne DARCHEVILLE sur la commune « En septembre je suis passé devant le magasin et j'ai vu qu'il était à céder, alors j'ai saisi l'occasion ».

Après des travaux d'embellissement, Etienne DARCHEVILLE a mis son sens artistique en éveil pour proposer une boutique dans un esprit authentique et raffiné... une boutique dans le style Shabby Chic ! Compositions florales pour toutes les occasions, décoration, cadeau... Prix abordables, vous trouverez certainement votre bonheur chez « Un jour, une fleur »

Natif de Guînes, Etienne DARCHEVILLE a trouvé son jardin d'Eden aux Attaques « J'aime le côté village, bien placé, près de Calais, avec des

commerçants locaux... Et les Attaquois sont chaleureux et bienveillants, ils m'ont réservé le meilleur accueil ».

Nous souhaitons une grande réussite à ce nouveau commerçant dans la commune.

Jours et horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h - 12h et 14h - 19h
Samedi 9h - 12h et 14h - 19h30 - Dimanche 9h - 13h.
Ouvert les jours fériés.

**PETANQUE**

Depuis quelques semaines, Michel DEWEZ et Mickaël RENAUX se réunissent pour jouer à la pétanque de loisir au boulodrome municipal situé à côté du City Stade, chemin du Contre Halage. Ils invitent les Attaquois à les retrouver chaque lundi et jeudi, à partir de 18h, lorsque la météo le permet. « Tout le monde est bienvenu, hommes, femmes, adolescents et enfants, la pétanque est une activité intergénérationnelle ! ».

Ne manquez pas ce rendez-vous.

**VENREDI 19 MAI C'EST LA FÊTE DES VOISINS !**

La municipalité soutient les Attaquois qui souhaitent organiser la fête des voisins dans leur quartier.

Des t-shirts, ballons, gobelets et affiches pour annoncer votre rendez-vous seront mis à votre disposition. Afin d'organiser la distribution, vous êtes invités à solliciter la mairie pour le mardi 9 mai au plus tard. Vous pourrez retirer votre kit dès le jeudi 11 mai.

LES ATTAQUES infos - n° 11 - 2^{ème} trimestre 2017

Directeur de la publication : Jacques Rivenet

Rédaction : N. Denière - D. Leveugle et Commission Communication : J. Bouclet -

V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - JP. Vasseur

Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres



Il y a 20 ans, Vincent MEESEMAECKER reprenait les serres de ses parents

« J'ai repris l'entreprise de maraîchage le 1^{er} avril 1997, rapidement j'ai commencé à développer les fleurs » Lors de sa première année d'exploitation, Vincent MEESEMAECKER vendait sa production aux particuliers et à une coopérative qui a fermé ses portes « Je me suis retrouvé avec une serre pleine de fleurs et uniquement avec une clientèle de particuliers, j'ai donc décidé de prospecter du côté des collectivités ». Aujourd'hui Vincent MEESEMAECKER livre Auchan, et les communes de Frethun, Bonningues les Calais, Audruicq, Polincove, Recques sur Hem, Guemps, Rodelinghem et bien entendu Les Attaques. En 2002 Vincent MEESEMAECKER abandonne la production de légumes pour se concentrer sur les fleurs. 20 ans après l'ouverture il relance l'activité de plants potagers uniquement à destination des particuliers « J'ai décidé de reprendre car depuis 3 ou 4 ans la demande est croissante, on me réclame des plants de tomate, de salade... je me suis aussi lancé dans la confection de jardinières, uniquement à partir des plants de ma serre ».

Pas de bon ouvrier, sans de bons outils ! Vincent MEESEMAECKER apporte un service de qualité, et pour ce faire, l'horticulteur a modernisé ses installations. La serre s'étend sur 1 100 m², dans un futur proche la superficie va doubler « Je reprends la serre qu'exploitaient encore mes parents, cela va me permettre de répondre aux attentes croissantes de mes clients ».

Un domaine presque centenaire !

Tout comme ses aïeux avant lui, c'est l'amour de la terre qui anime Vincent MEESEMAECKER « Je fais du jardinage depuis que je suis en âge de marcher ! Enfant, j'étais constamment à l'extérieur, derrière mes parents... » et par la même occasion il s'est imprégné des gestes de l'horticulteur...

« Arrivé à l'âge adulte j'ai exercé plusieurs métiers mais il m'est vite paru évident que je devais devenir horticulteur à mon tour ! ». Vincent MEESEMAECKER a donc opté pour un métier rempli de satisfactions mais aussi de difficultés « Mon activité dépend de la météo et des

événements, de plus le métier de maraîcher s'est fortement dégradé... Je guide mes clients en leur donnant un maximum de conseils » Un service optimal dans le sillage de ses parents Geneviève et Pierre MEESEMAECKER qui s'étaient installés en 1964.

Le domaine est dans la famille depuis quasiment cent ans « Mes parents ont succédé à mon grand-père André MEESEMAECKER et avant lui, le domaine appartenait à mon arrière-grand-père Henri PRUM, il avait racheté la ferme à son retour de la première guerre mondiale »

Une serre formatrice

Vincent MEESEMAECKER accueille régulièrement des stagiaires pour leur faire découvrir le métier « Je suis prêt à leur consacrer du temps pour leur montrer les différentes facettes du travail horticole. Accueillir des stagiaires est toujours positif, je travaille principalement avec deux écoles, le lycée horticole de Coulogne et l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Côte d'Opale situé rue de Bitche à Calais. J'interviens également en tant que jury dans les examens ».

A la serre MEESEMAECKER, vous trouverez des plantes dites classiques comme des géraniums retombant ou droit, de la verveine, des bacopas, des lobelias... mais, aussi des œillets et roses d'inde, des alysses...

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire, chaque client repartira avec un petit cadeau...

Horaires d'ouverture :

Du 20 avril au 15 juin

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Au mois de mai

7j/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h - ventes de plantes à massifs.

Du 15 octobre au 1^{er} Novembre

de 9h à 12h - vente de chrysanthèmes.

MEESEMAECKER HORTICULTURE

872 Route d'Andres - 62730 Les Attaques